

PRÉFECTURE DE LA LOIRE  
A L'ATTENTION DE MADAME LA PREFETE  
2 RUE CHARLES DE GAULLE  
42022 SAINT-ÉTIENNE

Rive de Gier, le 29 mars 2022

Mairie de Rive de Gier  
Cabinet de M. le Maire  
04 77 83 07 80

Nos réf. : VB/JG/2022/259

Objet : construction d'un mur  
antibruit A47

Madame la Préfète,

Dans le cadre de mes permanences population, j'ai reçu il y a quelques semaines des membres de l'association « les Oubliés de l'A47 », présidée par René-Paul Leynaud, habitant de Rive-de-Gier.

Cette association de riverains du chemin du Gourd Marin à Rive-de-Gier se bat depuis de nombreuses années pour dénoncer les nuisances quotidiennes auxquelles ils font face.

En effet, nombre d'entre eux habitent en bordure d'autoroute A47, à une vingtaine de mètres seulement en contrebas pour certains. Ces riverains subissent ainsi pollution sonore, pollution atmosphérique et un manque indéniable de sécurité relative au manque de protection séparant l'autoroute des maisons.

Excédés par ces nuisances, ils cherchent légitimement des solutions afin de pouvoir vivre sereinement, en toute sécurité. Ainsi, ils militent fortement pour la réalisation d'aménagements le long de l'autoroute.

Parmi ces aménagements figure la construction d'un mur antibruit. Cette proposition de bon sens est portée par l'association depuis de nombreuses années. Elle permettrait d'assurer la protection physique et la sécurité des habitants.

L'abandon du projet A 45 offre la possibilité de réorienter les fonds vers l'amélioration de l'A47.

C'est pourquoi, il me semble indispensable d'étudier précisément cette demande légitime des habitants que je soutiens également en tant que maire de la commune.

Il y a quelques semaines, l'association vous a sollicité pour une rencontre dans ce cadre. Je ne doute pas qu'ils sauront vous apporter les éléments nécessaires au regard de leur vécu, à l'occasion d'un prochain entretien.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire et vous remercie par avance de l'attention bienveillante que vous porterez à leur action.

Je vous prie d'agréer, madame la Préfète, l'expression de mes sentiments républicains.

Le Maire,

Vice-président de Saint-Etienne Métropole,

Vincent BONY

